

Evry, le vendredi 30 septembre 2011

La Déléguée Territoriale

à

Monsieur Le Maire

MAIRIE DE SAINT YON

MAIRIE  
RUE DES COSNARDIERES

91650 Saint Yon

Délégation Territoriale de l'Essonne

Contrôle et Sécurité Sanitaire des Milieux

Affaire suivie par: Florence Pokrzywa

Référence : AEP/Contrôle sanitaire/110930-0046-000400

Téléphone: 01 69 36 72 20

Télécopie: 01 69 36 71 99

Objet: **Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.**

Je vous prie de trouver ci-joint les résultats du contrôle sanitaire réglementaire des eaux destinées à la consommation humaine. Ce contrôle a été réalisé sur les installations de captages, de traitement et de distribution qui alimentent votre collectivité et/ou qui sont gérés par votre société.

Ces données devront rester affichées sur les panneaux d'affichage des mairies jusqu'à réception des résultats du prochain contrôle.

Par ce présent courrier, je vous informe également que la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, crée, dans son article 118, les Agences Régionales de Santé (ARS) à partir du 1er avril 2010. L'ARS regroupe en une seule entité plusieurs organismes chargés des politiques de santé dans les régions et les départements : directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (DRASS et DDASS), agences régionales de l'hospitalisation (ARH), groupements régionaux de santé publique (GRSP), Unions régionales des caisses d'assurance maladie (URCAM), missions régionales de santé (MRS) et volet hospitalier de l'assurance maladie, composé d'une partie du personnel des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), du régime social des indépendants (RSI), de la Mutualité sociale agricole (MSA), des directions régionales du service médical (DRSM).

La partie sanitaire de la DDASS de l'Essonne notamment chargée des missions de police sanitaire a intégré au 1er avril 2010 la délégation territoriale de l'Essonne de l'ARS d'Ile-de-France. Dorénavant, vous serez donc destinataires de courriers de la Délégation territoriale de l'Essonne de l'ARS pour le suivi de votre dossier. Les numéros de téléphone de vos correspondants habituels restent identiques toutefois leurs mails seront constitués de la manière suivante : [prénom.nom@ars.sante.fr](mailto:prénom.nom@ars.sante.fr).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Déléguée Territoriale de l'Essonne,  
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Isabelle CIMINO

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE BULLETIN SANITAIRE

Préfecture de l'ESSONNE

ARS Ile de France  
Délégation Territoriale  
de l'Essonne

**Distribution de :** HUREPOIX BOIS BLANCS  
**Maître d'ouvrage :** SIAEP DE LA REGION DU HUREPOIX

Evry, le vendredi 30 septembre 2011

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				
		Chlore libre mg/LCl2	Chlore total mg/LCl2	PH unité pH	Temp. de l'eau °C	
RESERVOIR BOIS BLANCS REFOULEMENT	CHEPTAINVILLE STEVA	21/07/2011	0,46	0,51	7,55	15,90
RESERVOIR BOIS BLANCS REFOULEMENT	CHEPTAINVILLE STEVA	02/08/2011	0,47	0,51	7,50	16,50
FERME DES NOUES SANITAIRES	VERT LE GRAND STEVA	02/08/2011	<0,03	0,03	7,75	20,00
GARE SANITAIRES	ARPAJON STEVA	11/08/2011	0,10	0,15	7,65	20,40
LEUVILLE RESERVOIR TABOR 2*300 COLONNE DISTRIBUTION	LEUVILLE SUR ORGE STEVA	20/07/2011	0,32	0,37	7,65	18,20
RESERVOIR CHEPTAINVILLE 400 COLONNE DISTRIBUTION	CHEPTAINVILLE STEVA	02/08/2011	0,43	0,49	7,60	17,80
RESERVOIR ST YON 2*400 COLONNE DISTRIBUTION	SAINT YON STEVA	20/07/2011	0,25	0,31	7,70	17,70
<b>Limites de qualité</b> <i>Références de qualité</i>	maximum minimum			9 6,5	25	

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	SGS Multilab, LABORATOIRE D'EVRY													
		Bactériologie						Physico-chimie							
		Esché- richia coli n/100m L	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/100m L	ALT MICR µg/l	Condu- c- tivité µS/cm	COT mg/L C	Amo- nium mg/L	Nitrite s mg/L	Nitrate s mg/L	SE µg/l	Dureté °F			
RESERVOIR BOIS BLANCS REFOULEMENT	CHEPTAINVILLE STEVA	21/07/2011	0	0	0	558	1,0	<0,03	<0,01	20		24			
RESERVOIR BOIS BLANCS REFOULEMENT	CHEPTAINVILLE STEVA	02/08/2011	0	0	0	14,36	616	1,0	<0,03	<0,01	20	<5			
LEUVILLE RESERVOIR TABOR 2*300 COLONNE DISTRIBUTION	LEUVILLE SUR ORGE STEVA	20/07/2011	0	0	0	53,75	563		<0,03						
RESERVOIR ST YON 2*400 COLONNE DISTRIBUTION	SAINT YON STEVA	20/07/2011	0	2	0	146,70	576		<0,03						
FERME DES NOUES SANITAIRES	VERT LE GRAND STEVA	02/08/2011	0	0	0	20,25	589		<0,03						
RESERVOIR CHEPTAINVILLE 400 COLONNE DISTRIBUTION	CHEPTAINVILLE STEVA	02/08/2011	0	0	0	12,52	616		<0,03						
GARE SANITAIRES	ARPAJON STEVA	11/08/2011	0	11	0	16,34	578		<0,03						
<b>Limites de qualité</b> <i>Références de qualité</i>	maximum minimum	0 0	0 0	200 100	1100 200	2 2	0,1 0,1	0,5 0,5	50 50	10 10					

**Conclusions** Résultats conformes aux valeurs réglementaires en ce qui concerne les paramètres bactériologiques et physico-chimiques mesurés

**Interprétations** Rien à signaler

**Préconisations** Rien à signaler

Pour la Déléguee Territoriale de l'Essonne,  
Ingénieur d'Etudes Sanitaires

  
Sandrine CIMINO